

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2022-11-17

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le 17 novembre 2022 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Jessica Lambert, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Sylvain Lafrenaye, Marcel Therrien, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Sont absents: Isabelle Hébert, Annick Corbeil, Julie L'Homme, Marguerite Desrosiers, Guy Robert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

11.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

11.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

22-11-65

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :

11.7.4 Renouvellement 2023 – Mutuelle des municipalités du Québec (c.c.)
Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

11.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2022 (c.c.)

22-11-66

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Richard Potvin

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2022 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

11.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 11 octobre au 7 novembre 2022 a été remis aux directeurs pour information.

11.5 Comptes à payer (c.c.)

22-11-67

Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 8 novembre 2022, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **51 886,41\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'octobre et novembre pour un montant de **14 978,70\$** (réf. : liste du 8 novembre 2022).

11.6 Correspondance (c.c.)

24/10/22 Municipalité de Saint-David: résolution 2022-10-175 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2023

31/10/22 CNESST : classification pour l'année 2023, 0,53\$ par tranche de 100\$ de salaire assurable

Ajout :

03/11/22 Municipalité de Saint-Gérard Majella : résolution 2022-10-115 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2023

11.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

11.7.1 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023 (c.c. projet)

22-11-68

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Benoît, appuyé par Marcel Therrien et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre 2023, qui se tiendront le jeudi et qui débiteront à 19 h 30:

19 janvier	16 février
16 mars	20 avril
18 mai	12 juin (Lundi)
13 juillet	21 septembre
19 octobre	16 novembre
14 décembre	

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la Régie.

11.7.2 Renouvellement - CIM – Logiciels Gestion financière – Soutien technique

22-11-69

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de CIM - Coopérative d'informatique municipale pour le soutien technique et de mises à jour des logiciels « Gestion financière » de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre au montant de 1 775\$, taxes applicables en sus, et ce, pour l'année 2023.

11.7.3 Municipalité de Saint-Jude – Prolongement du réseau d'aqueduc – Rue Bernard

Les administrateurs ont reçu une copie du projet « Développement St-Jude – Rue Bernard – Laro Capital Immobilier inc. ».

22-11-70

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Richard Gauthier

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre accepte le prolongement du réseau d'aqueduc sur la future rue Bernard à Saint-Jude. Ledit prolongement devra être en conformité avec les règlements de la Régie et toutes autres approbations requises.

11.7.4 Renouvellement 2023 – Mutuelle des municipalités du Québec (c.c.)

Les administrateurs ont reçu copie du renouvellement de la police d'assurance de la Mutuelle des Municipalités du Québec. (Police # MMQP-03-R10010.18)

22-11-71

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre renouvelle la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2023, au montant de 17 393,13\$.

11.8 Varia ouvert

11.9 Période de questions

Le conseil d'administration procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

11.10 Levée de la séance

22-11-72

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Jacqueline Lavallée,
Greffière-trésorière